

Version actuelle: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 25.11.2021 Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial

edding refill ink whiteboard marker BTK25 bleu (1158003)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Encre de Chine rechargeable

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

edding International GmbH

Bookkoppel 7

D-22926 Ahrensburg

N° de téléphone +49 (0) 41 02 / 80 8-0

Service émetteur / téléphone

+49 (0)4102 - 808-0

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 2; H411 Eve Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 2; H225

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial: edding refill ink whiteboard marker BTK25 bleu (1158003)

Version actuelle: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 25.11.2021 Région: FR

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser de l'eau, un produit extincteur a sec, de la mousse ou du CO2

pour l'extinction.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation

locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique

Solution alcoolique de pigments organiques, de liants et d'additifs.

Composants dangereux

N°	Dénomination de la		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE /	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
	Index / REACH			
1	éthanol			
	64-17-5	Flam. Liq. 2; H225	61,00 - 63,00	% en
	200-578-6			poids
	603-002-00-5			
	01-2119457610-43			
2	propane-2-ol			
	67-63-0	Eye Irrit. 2; H319	15,00	% en
	200-661-7	Flam. Liq. 2; H225		poids
	603-117-00-0	STOT SE 3; H336		
	01-2119457558-			
	25-0085			
3	Maléate de bis(2-ét	hylhexyle)		
	142-16-5	STOT RE 2; H373	7,00 - 9,00	% en
	205-524-5	Aquatic Chronic 1; H410		poids
	-			
<u></u>	01-2119524002-60			

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après contact cutané

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.



Version actuelle: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 25.11.2021 Région: FR

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse stable aux alcools; Extincteur à poudre; Dioxyde de carbone; Eau pulvérisée

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2); Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle - cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'ecart de toute source d'ignition et de chaleur. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités



Version actuelle: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 25.11.2021 Région: FR

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des recipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Āgents oxydants; Métal alcalin; Métaux alcalino-terreux. Acide nitrique; Acide sulfurique; Peroxydes

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	éthanol	64-17-5		200-578-6	
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux ager	nts chimiques	en France		
	Alcool éthylique				
	VLE (courte durée)	9500	mg/m³	5000	ppm
	VLE (8h)	1900	mg/m³	1000	ppm
2	propane-2-ol	67-63-0		200-661-7	
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux ager	nts chimiques	en France		
	Alcool isopropylique				
	VLE (courte durée)	980	mg/m³	400	ppm

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la subst	,		N° CAS / CE	
N -					
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	éthanol			64-17-5	
				200-578-6	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	343	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	950	mg/m³
2	propane-2-ol			67-63-0	
				200-661-7	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	888	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	500	mg/m³
3	Maléate de bis(2-éthylhex	yle)		142-16-5	
		-		205-524-5	
	dermale	(chronique) à long terme	local	3,91	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,42	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	1,95	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1,95	mg/m³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	N° Dénomination de la substance N° CAS / CE		E		
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	éthanol			64-17-5	
				200-578-6	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	87	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	206	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	950	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	114	mg/m³
2	propane-2-ol			67-63-0	
				200-661-7	



Version actuelle: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 25.11.2021 Région: FR

orale	(chronique) à long terme	systémique	26	mg/kg/jour
dermale	(chronique) à long terme	systémique	319	mg/kg/jour
par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	89	mg/m³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Туре	Valeur	
1	éthanol		64-17-5	
			200-578-6	
	Eau	eau douce	0,96	mg/L
	Eau	eau marine	0,79	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,6	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	Eau dégagement intermittent	2,75	mg/L
	Eau	eau marine sédiment	2,9	mg/kg
	concerne : poids sec			
	sol	-	0,63	mg/kg
	concerne : poids sec			
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	580	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	0,38	g/kg
	concerne : alimentaires			
2	propane-2-ol		67-63-0 200-661-7	
	Eau	eau douce	140,9	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	140,9	mg/L
	Eau	eau marine	140,9	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	552	mg/L
	Eau	eau marine sédiment	552	mg/L
	sol	-	28	mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	2251	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	160	mg/kg
	concerne : aliments			
3	Maléate de bis(2-éthylhexyle)		142-16-5 205-524-5	
	Eau	eau douce	0,001	mg/L
	Eau	eau marine	0,0001	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	15,95	mg/kg
	Eau	eau marine sédiment	1,595	mg/kg
	sol	-	3,19	mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre A

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains



Version actuelle: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 25.11.2021 Région: FR

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

butyl-caoutchouc Matériau approprié Epaisseur du matériel 0,5 mm Temps de passage Matériau approprié caoutchouc fluoré (Viton) 0,4 Epaisseur du matériel mm Temps de passage Matériau approprié Polychloroprene 0,5 Epaisseur du matériel mm Temps de passage

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation				
liquide				
Etat/Couleur				
liquide				
bleu				
Odeur				
odeur d'alcool				
pH				
Valeur	3	3 -	9	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition				
Valeur			78,3	°C
Point de fusion/point de congélation				
Valeur			-114,5	°C
Température de décomposition				
Donnée non disponible.				
Point d'éclair				
Valeur			12	°C
Température d'inflammation				
Donnée non disponible.				
Température d'auto-inflammabilité				
Valeur			425	°C
Inflammabilité				
Donnée non disponible.				
Limites inférieure d'explosion				
Valeur			3,5	% en vol
Limites supérieure d'explosion				
Valeur			15,0	% en vol
Pression de vapeur				



Version actuelle: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 25.11.2021 Région: FR

Valeur	59	hPa	
Température de référence	20	°C	

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité

Donnée non disponible.

Solubilité dans l'eau

Remarque/s miscible

Solubilité

Donnée non disponible.

Coe	Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE		
1	propane-2-ol	67-63-0		200-661-7		
log F	Pow		0,05			
Tem	pérature de référence		25	°C		
Soul	rce	ECHA				

Viscosité cinématique						
Valeur	7,5	-	12	cР		
Température de référence			20	°C		
Туре	dynamique					

Caractéristiques des particules
Donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Autres informations	
Donnée non disponible.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Agents d'oxydation; Métal alcalin; Métaux alcalino-terreux. Acide nitrique; Acide sulfurique; Peroxydes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Tox	Toxicité orale aiguë				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	éthanol	64-17-5	200-578-6		
DL5	0	10740	mg/kg de poids corporel		



Version actuelle: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 25.11.2021 Région: FR

Espèces Méthode Source	rat OCDE 401 ECHA		
2 propane-2-ol	67-63-0		200-661-7
DL50		5840	mg/kg de poids corporel
Espèces Méthode Source	rat OCDE 401 ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des donné ne sont pas remplis.	es disponibles, le	es critères de classification
3 Maléate de bis(2-éthylhexyle)	142-16-5		205-524-5
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxi	Toxicité dermale aiguë				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE
1	Maléate de bis(2-éthylhexyle)		142-16-5		205-524-5
DL5	0			14000	mg/kg de poids corporel
Espe	èces	lapin			
Sou	rce	ECHA			

Tox	icité aiguë par inhalation				
N°	Dénomination de la substance	N° C	CAS	N° CE	
1	éthanol	64-1	7-5	200-578-6	
CL5	0		124,	,7 mg/l	
Dure	ée d'exposition		4	h	
Etat	d'agrégation	Poussière/Brouilla	rd		
Esp	èces	rat			
Métl	node	OCDE 403			
Sou	rce	ECHA			
2	propane-2-ol	67-6	3-0	200-661-7	
CL5	0	>	1000	00 ppmV	
Dure	ée d'exposition		6	h	
Etat	d'agrégation	Vapeur			
Esp	èces	rat			
Métl	node	OCDE 403			
Sou	rce	ECHA			
Eval	luation/Classement	Compte tenu des d	données disponil	bles, les critères de classifica	tion
		ne sont pas rempli	S.		

Cor	Corrosion cutanée/irritation cutanée					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE			
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7			
Esp	èces	lapin				
Sou	rce	ECHA				
Évaluation		Non irritant				
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification				
		ne sont pas remplis.				

Lési	Lésions oculaires graves/irritation oculaire				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7		
Espé	èces	lapin			
Méth	node	OCDE 405			
Soul	rce	ECHA			
Éval	uation	irritant			
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification			
		sont remplis.			



Version actuelle: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 25.11.2021 Région: FR

Sen	Sensibilisation respiratoire ou cutanée				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	éthanol	64-17-5	200-578-6		
Voie	d'exposition	Peau			
Espe	èces	souris			
Méth	node	OCDE 429			
Soul		ECHA			
Éval	uation	non sensibilisant			
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7		
Voie	d'exposition	Peau			
Espe	èces	cobaye			
Méth	node	OCDE 406			
Soul	rce	ECHA			
Évaluation		non sensibilisant			
Eval	uation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification			
		ne sont pas remplis.			

Mut	Mutagénicité sur les cellules germinales				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	éthanol	64-17-5	200-578-6		
Sou	rce	ECHA			
Eval	luation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification			
		ne sont pas remplis.			
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7		
Source		ECHA			
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification			
		ne sont pas remplis.			

Toxi	Toxicité pour la reproduction					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE			
1	éthanol	64-17-5	200-578-6			
Sou	rce	ECHA				
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.				

Can	Cancérogénicité				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	éthanol	64-17-5	200-578-6		
Source		ECHA			
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification			
		ne sont pas remplis.			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique Donnée non disponible.

Toxi	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7		
Voie	d'exposition	par inhalation			
Sour	ce	ECHA			
		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification			
		ne sont pas remplis.			

Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

L'inhalation des vapeurs des produits solvants à haute concentration peut provoquer des nausées, des maux de tête, de la fatigue et des vertiges. Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage. Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien



Version actuelle: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 25.11.2021 Région: FR

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)					
N° Dénoi	mination de la substance	N° CAS		N° CE	
1 éthan	ol	64-17-5		200-578-6	
CL50		>	14000	mg/l	
Durée d'exp	position		96	h	
Espèces		Pimephales promelas	Pimephales promelas		
Méthode		EPA E03-05			
Source		ECHA			
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification			n
		ne sont pas remplis.			
2 propa	ne-2-ol	67-63-0		200-661-7	
CL50			9640	mg/l	
Durée d'exposition			96	h	
Espèces		Pimephales promelas			
Méthode		OCDE 203			
Source		ECHA			

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	propane-2-ol	67-63-0		200-661-7	
CE5	0	>	10000	mg/l	
Durée d'exposition			24	h ¯	
Espèces		Daphnia magna			
Méthode		OCDE 202			
Source		ECHA			

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	propane-2-ol	67-63-0		200-661-7	
Туре	9	BOD/COD			
Valeur			53	%	
Durée			5	jour(s)	
Source		ECHA			
Évaluation		facilement biodégradable			

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7		



Version actuelle: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 25.11.2021 Région: FR

log Pow Température de référence	0,05 25 °C	
Source	ECHA	

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe 3 Code de classification F1 Groupe d'emballage Ш N° d'identification de danger 33 Numéro ONU UN1263 Nom technique **PEINTURES** Disposition spéciale 640 640C Code de restriction en tunnels D/E Étiquette

Marque "matière dangereuse Signe conventionnel "poisson et arbre"

pour l'environnement"

14.2 Transport IMDG

Classe 3
Groupe d'emballage II
Numéro ONU UN1263
Nom et description PAINT

Sources de danger Bis(2-ethylhexyl) maleate

EmS F-E, S-E

Étiquettes 3

Marque "matière dangereuse Signe conventionnel "poisson et arbre"

pour l'environnement"

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe 3
Groupe d'emballage II
Numéro ONU UN1263
Nom et description Paint
Étiquettes 3



Version actuelle: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 25.11.2021 Région: FR

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournissseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumises à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) N° 3, 40 1907/2006 .

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	1 11 1	<u> </u>	, - ,
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : E2, P5b

Si les propriétés de la substance/produit donnent lieu à plusieurs classifications, on applique, aux fins du Règlement 2012/18/UE, les seuils les plus bas fixés dans la partie 1 ou dans la partie 2 de l'annexe I.

RÈGLEMENT (UE) N o 528/2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides

Maléate de bis(2-éthylhexyle) 9 % en poids

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur. Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur. Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial: edding refill ink whiteboard marker BTK25 bleu (1158003)

Version actuelle: 5.0.0, établi le: 23.06.2022 Version remplacée: 4.0.0, établi le: 25.11.2021 Région: FR

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 679967